

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE LYCEE GENERAL

Proposition d'organisation pour la seconde générale :

Une heure en groupe dédiée à l'enseignement général, sur le même principe qu'en première et terminale, et répartie de la manière suivante : 1 heure d'enseignement « littéraire » (français, ou histoire-géographie), et en parallèle une heure d'enseignement « scientifique » (maths, physique ou svt).

La deuxième heure sera l'occasion d'ateliers : informatique (c2i lycée), scientifique, journalisme, théâtre, orientation et découverte des métiers, prévention, EPS (bien-être). Cette heure sera dispensée soit en barrette avec la totalité des classes, soit en deux barrettes. La participation à chaque atelier sera obligatoire par rotation, et les élèves et leurs parents seront informés du dispositif avant la rentrée. Les groupes seront constitués en respectant les classes prioritairement.

Proposition d'un atelier d'étude dirigée (méthodologie, aide aux devoirs), d'un atelier de pratique de l'oral en langues vivantes, d'un atelier de recherche documentaire, et d'un atelier de préparation à la démarche de TPE dans le cadre de l'atelier scientifique.

Proposition d'organisation en classe de première générale :

1^{ère} L : français (2h), LVE (1h), Hist-Géo (1h)

1^{ère} ES : Hist-Géo (1h), éco (1h), maths (1h), français (1h)

1^{ère} S : maths (1h), physique (1h), SVT (1h), français (1h)

1^{ère} STMG : français (1h), enseignement technologique (sciences de gestion 1h)

1^{ère} ST2S : français (1h), BPH et SMS en alternance.

Proposition d'organisation en terminale générale :

TL : philo (2h), LVE (1h), Hist-Géo (1h)

TES : philo (1h) ; éco (1h), hist-géo (1h), maths (1h)

TS : maths (?), physique (?), SVT (?)

TSTMG : enseignement technologique (éco droit 1h, et finance/ RH 1h)

TST2S: BPH (1h), SMS (1h)

Quel que soit le niveau, l'A.P. peut être le créneau qui permet la réalisation de projets inter-classes alliant des classes du LEGT et/ou de la SEP.